

CONCOURS DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE
SESSION 2020 REPORTÉE EN 2021

a) Modalités de l'épreuve : course à pied de 60 mètres ;

b) Barème de notation :

Les conditions de déroulement de l'épreuve sont définies par les règlements en vigueur dans la fédération française d'athlétisme.

Si, par la suite des conditions atmosphériques, les installations sportives sont impraticables, l'épreuve peut être reportée à une date ultérieure par décision du Président.

1. Pour les candidats masculins :

Note	Temps au 60 m	Note	Temps au 60 m	Note	Temps au 60 m
20	7 s 3	13	8 s 1	6	9 s 3
19	7 s 4	12	8 s 2	5	9 s 5
18	7 s 5	11	8 s 3	4	9 s 8
17	7 s 6	10	8 s 5	3	10 s 1
16	7 s 7	9	8 s 7	2	10 s 4
15	7 s 8	8	8 s 9	1	10 s 7
14	7 s 9	7	9 s 1	0	Plus de 10 s 7

2. Pour les candidates féminines :

Note	Temps au 60 m	Note	Temps au 60 m	Note	Temps au 60 m
20	8 s 7	13	9 s 5	6	10 s 9
19	8 s 8	12	9 s 7	5	11 s 1
18	8 s 9	11	9 s 9	4	11 s 4
17	9 s	10	10 s 1	3	11 s 7
16	9 s 1	9	10 s 3	2	12 s
15	9 s 2	8	10 s 5	1	12 s 3
14	9 s 3	7	10 s 7	0	Plus de 12 s 3

c) Majoration en fonction de l'âge des candidats :

- Candidat âgé de moins de 30 ans (âge apprécié au **1er janvier 2021**) : pas de majoration ;
- Candidat âgé de 30 à 40 ans (âge apprécié au **1er janvier 2021**) : majoration de 1 point de la note finale de l'épreuve d'exercices physiques dans la limite de 20 sur 20 ;
- Candidat âgé de plus de 40 ans (âge apprécié au **1er janvier 2021**) : majoration de 2 points de la note finale de l'épreuve d'exercices physiques dans la limite de 20 sur 20 ;

d) Dispense :

Seules les candidates enceintes peuvent être dispensées, à leur demande, de l'épreuve physique. Elles devront être en possession d'un certificat médical établissant leur état. Les candidates bénéficiant de cette dispense sont créditées d'une note égale à la moyenne des notes obtenues par l'ensemble des candidats au concours auquel elles participent.